



En application de la loi
n° 82-213 du 2/03/1982
le présent acte a été déposé
à la Préfecture de Nanterre
le.....1.6..JUIN.2020.....
et publié le.....1.6..JUIN.2020
Le directeur général des services

A. Elle

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet : Vente de la propriété située 30 rue des Imbergères

Séance du 11 juin 2020

Convocation du 5 juin 2020

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille vingt, le onze juin à 18 h 10, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le cinq juin se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, en visioconférence en direct sur le site sceaux.fr

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Francis Brunelle, Mme Florence Presson, M. Patrice Pattée, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Monique Pourcelot, M. Jean-Louis Oheix, Mmes Roselyne Holuigue-Lerouge, Claire Vigneron, M. Jean-Pierre Riotton, Mme Liza Magri, M. Thierry Legros, Mme Pauline Schmidt, M. Xavier Tamby, Mme Sakina Bohu, MM. Othmane Khaoua, Thibault Hennion, Mmes Catherine Arnould, Sophie Ganne-Moison, M. Hachem Alaoui-Benhachem, Mme Hélia Cacères, M. Jean-Jacques Campan, Mmes Claude Debon, Dominique Daugeras, M. Christian Lancrenon

Etaient représentés :

M. Bruno Philippe par M. Philippe Laurent,
Mme Sakina Bohu par Mme Chantal Brault,
Mme Catherine Lequeux par Mme Sophie Ganne-Moison,
Mme Claire Beillard-Boudada par Mme Monique Pourcelot

Etait absent non représenté :

M. Timothé Lefebvre

Secrétaire de séance :

M. Philippe Laurent

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 11 juin 2020

OBJET : Vente de la propriété située 30 rue des Imbergères

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Philippe Laurent,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques,

Vu sa délibération du 19 décembre 2019 décidant de la vente de l'immeuble situé 30 rue des Imbergères, constituant le volume n°14 et 15 de l'ensemble immobilier situé rue Voltaire/passage Benoit et cadastré section K n°257 et 279,

Considérant que, dans le cadre de la préparation de l'acte de cession, il a été mis en évidence que l'immeuble du 30 rue des Imbergères avait été acquis avec l'intention de l'affecter au public et que, même si cette affectation n'a jamais été réalisée, l'expression d'une intention suffit à faire entrer le bien dans le domaine public virtuel de la Ville,

Considérant dès lors que le conseil municipal ne pouvait décider de la vente du bien sans avoir préalablement prononcé son déclassement du domaine public,

Vu la délibération du 11 juin 2020 constatant l'absence d'affectation à un usage public du bien situé 30 rue des Imbergères et prononçant son déclassement du domaine public communal,

Considérant que l'office public de l'habitat Sceaux Habitat, auquel la SEM Sceaux Bourg-la-Reine Habitat est venue aux droits, bénéficiait jusqu'au 23 janvier 2020 d'un bail emphytéotique par lequel il disposait de droits réels sur le bien,

Considérant que la SEM Sceaux Bourg-la-Reine Habitat a exprimé le souhait d'acquérir le bien à l'issue du bail emphytéotique et que le conseil d'administration de cette dernière, lors de sa séance du 5 novembre 2019, a donné son accord,

Vu l'évaluation domaniale par les services fiscaux en date du 8 octobre 2019,

Après en avoir délibéré, à la majorité : 3 votes contre : M. Jean-Jacques Campan, Mmes Claude Debon, Dominique Daugeras ; 4 abstentions : M. Thierry Legros, Mme Catherine Lequeux, M. Hachem Alaoui-Benhachem, Mme Sophie Ganne-Moison

RAPPORTE la délibération du 19 décembre 2019 décidant de la vente de l'immeuble situé 30 rue des Imbergères.

DECIDE de la vente de l'immeuble situé 30 rue des Imbergères, pour une surface habitable de 104 m² environ, constituant le volume 14 et 15 de l'ensemble immobilier situé rue Voltaire/passage Benoit et cadastré section K n°257 et 279 (surface totale : 3 215 m²), au prix de 455 000 € hors taxe, à la SEM Sceaux Bourg-la-Reine Habitat.

AUTORISE le maire à signer les actes notariés et tous documents afférents à la présente mutation.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire

